

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 13 novembre 2024

SI LEVENS-CONTES-ESCARENE-NICE
6 rue Xavier de Maistre
06100 NICE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

SILCEN REGIE

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00256071		vendredi 08 novembre 2024 à 08h58
Unité de gestion	0171	SILCEN REGIE	par : PRELEVEUR CARSO MONTASSAR BEN /
Installation	UDI 001097	SILCEN - REGIE	Type visite : D1
Point de surveillance	S 0000005738	RESEAU SILCEN L'ESCARENE	
Localisation exacte		CHEZ PARTICULIER 1647 CH DE MONTAGNAC	
Commune		ESCARENE (L')	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	16,8 °C				25,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5 unité pH			6,50	9,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	<0,03 mg(Cl2)/L					
Chlore total	<0,03 mg(Cl2)/L					

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00256080 Référence laboratoire : LSE2411-13763

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Turbidité néphélométrique NFU	0,2 NFU					2,00

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,65	unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	518	µS/cm			200,00	1100,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Cuivre	<0,010	mg/L		2,00		1,00
Nickel	<5	µg/L		20,00		
Plomb	<2	µg/L		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	9	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00256071)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général,
le directeur adjoint
de la délégation des Alpes-Maritimes,


Jérôme Raibaut

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).



Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 13 novembre 2024

SI LEVENS-CONTES-ESCARENE-NICE
6 rue Xavier de Maistre
06100 NICE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - TENDANCE DEFAVORABLE

SILCEN REGIE

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00256075		Prélevé le : vendredi 08 novembre 2024 à 08h59
Unité de gestion	0171	SILCEN REGIE	par : PRELEVEUR CARSO MONTASSAR BEN /
Installation	UDI 001097	SILCEN - REGIE	Type visite : D1
Point de surveillance	S 0000005738	RESEAU SILCEN L'ESCARENE	
Localisation exacte		CHEZ PARTICULIER 1647 CH DE MONTAGNAC	
Commune		ESCARENE (L)	

Mesures de terrain

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : MET1 Code SISE de l'analyse : 00256084 Référence laboratoire : LSE2411-13764

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

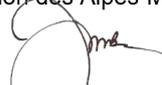
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Cuivre	0,108	mg/L	2,00	1,00
Nickel	12	µg/L	20,00	
Plomb	3	µg/L	10,00	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00256075)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés sans purge préalable.

Pour le directeur général,
le directeur adjoint
de la délégation des Alpes-Maritimes,



Jérôme Raibaut

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).